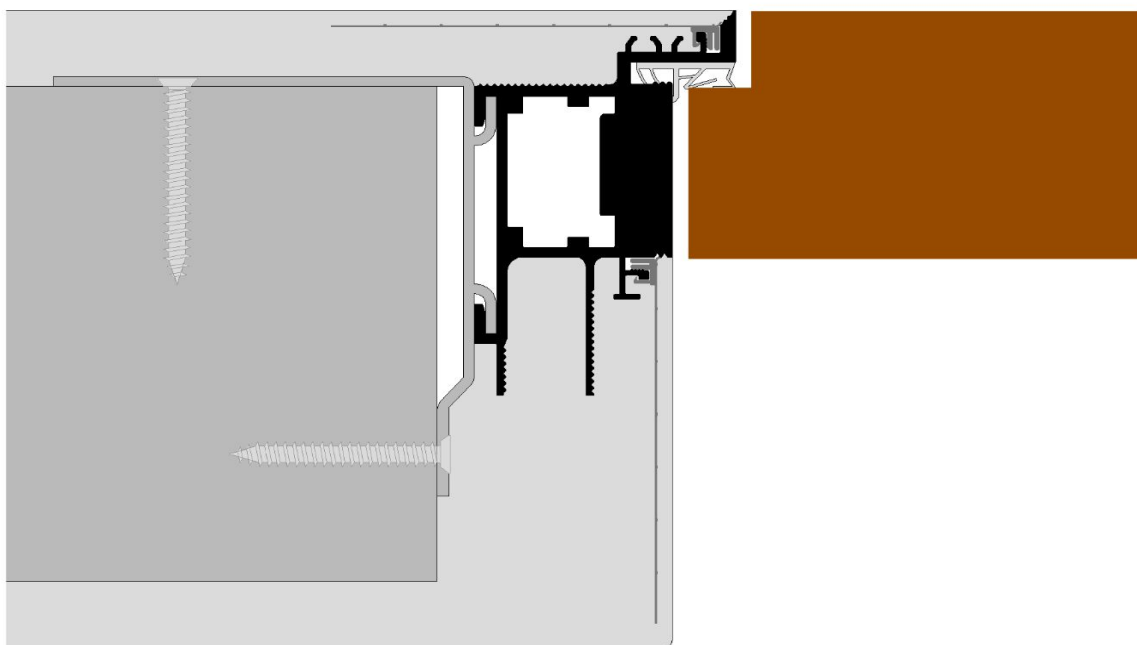


Dormants

Modèle TCS50F pour les portes s'ouvrant vers l'intérieur



Description



La gamme de modèles TCS50F est constituée de profils en aluminium pour la fabrication de portes FRAMELESS (sans cadre) à utiliser en construction massive et sèche. A la demande des clients, ce type de profils peut s'adapter à toutes les exigences spécifiques et offre de parfaites arêtes de finition, des lignes nettes et des joints cachés en filigrane. Avec leur ligne nette et leurs transitions régulières entre le vantail et le mur, ces profils confèrent une image épurée à la pièce et répondent ainsi à toutes les caractéristiques d'une architecture moderne. Une liaison solide est établie entre la porte et le mur grâce à leur conception spéciale et au treillis encliquetable pour enduit. La formation programmée de fissures peut ainsi être évitée et aucun joint fastidieux en acrylique n'est alors nécessaire. La fonctionnalité de ces profils n'a d'égal que leur design et se reflète dans un montage rapide et conforme, au moyen de raccords d'angle et d'étriers à visser.

Matériau



Les profils pour porte sont constitués d'un alliage d'aluminium brut non traité EN EW-6060 (Al-MgSi) dans les tolérances définies par la norme UNI EN 755-9. Cet alliage présente de bonnes caractéristiques de résistance, résiste à la corrosion et se prête tout particulièrement à une utilisation en tant que matériau de construction à haute qualité de surface.

En cas d'humidité, le ciment et ses dérivés produisent des substances alcalines susceptibles d'engendrer de la corrosion si on les laisse agir à la surface de l'alliage d'aluminium. C'est la raison pour laquelle il est recommandé de toujours veiller à ce que les profils soient exempts de ciment, d'adhésif et de matériau de joint.

Le maître d'ouvrage peut empêcher la corrosion par l'application recommandée sur le profil d'une couche de fond et d'une couche de peinture dans la couleur des murs.

L'aluminium ne résiste pas à tous les composés chimiques ; c'est la raison pour laquelle il faut absolument éviter tout contact avec le chlorure d'hydrogène (HCl) et l'acide phosphorique (H₃PO₄). Les produits de nettoyage de la pierre, de la céramique entre autres peuvent eux aussi endommager la surface. L'humidité ou l'eau salée peut décolorer la surface du profilé.

Montage



Le montage des dormants est réalisé dans le gros œuvre. Les accessoires fournis permettent d'assembler les profils et de les poser rapidement et avec précision dans l'ouverture. Les raccords d'angle et rails d'écartement assurent des distances parfaites et les étriers de fixation relient solidement le cadre à la structure de la construction. La porte est installée à l'issue des travaux de crépissage. Merci de lire attentivement la notice de montage, avant le début des travaux de montage. Pour un montage conforme aux règles de l'art, il convient d'utiliser exclusivement les matériaux recommandés par la société AGS-System. Le non-respect de cette disposition entraîne l'exclusion de toute responsabilité.

Cliquez ici pour la vidéo du montage



Construction en dur



Cloison sèche

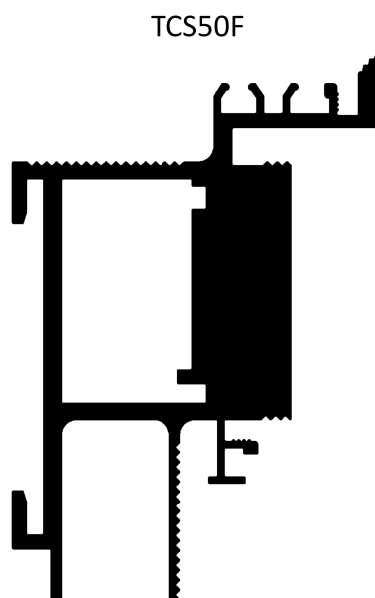
Vantail de porte



Selon le vantail, le dormant correspondant peut être choisi dans une épaisseur de 50 mm.

Profils

Les profils en aluminium sont fabriqués sur demande du client et sont livrés, coupés en onglet, avec les perçages correspondants qui sont requis pour les charnières et les fermetures. Ils sont munis d'un film protecteur et sont livrés par lots, accompagnés de toutes les pièces de montage et de fixation. Selon l'épaisseur d'un vantail, les profils sont disponibles dans différentes largeurs.



Modèle TCS50F		
<u>Construction massive/construction sèche</u>		
Désignation	Référence	largeur
TCS50F	10660	50 mm

Nous garantissons la parfaite qualité de nos produits. Nos recommandations générales sont fondées sur les essais réalisés et les expériences pratiques ; elles n'ont qu'un caractère indicatif et ne constituent pas une promesse de qualité car nous n'avons aucune influence sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux.

Les règlements spécifiques, basés sur des normes régionales, des règles de construction, des prescriptions techniques ou des directives industrielles, peuvent amener à effectuer des travaux selon des recommandations bien définies.